

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le référentiel d'activités s'articule autour de 3 blocs de compétences :

**Bloc 1** : MAITRISE DES TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

**Bloc 2** : ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

**Bloc 3** : GESTION DES SITUATIONS et/ou INTERVENTION D'URGENCE

#### BLOC 1 : MAITRISE DES TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>Installer et contrôler des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes intégrant l'ergonomie du poste de travail.</b>	C1 - Contrôler les nœuds d'usages afin de valider la résistance des nœuds réalisés in situ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM – QROC</li> <li>• Chantier d'application</li> <li>• Carnet de Compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité des nœuds réalisés in situ est contrôlée</li> </ul>
	C2 - Réaliser les nœuds à fonction spécifiques afin de sécuriser la manutention de charges ou de se substituer à un appareil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nœuds référencés permettant d'optimiser un équipement ou de procéder à la manutention d'une charge en hauteur sont réalisés</li> <li>• Les nœuds permettant la substitution d'un appareil sont réalisés</li> </ul>
	C3 - Réaliser des ancrages fixes suivant les modes opératoires définis afin de sécuriser le poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM – QROC</li> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les supports structurels des points d'ancrage fixes sont identifiés et analysés</li> <li>• Les fixations par chevillage à sceller, à expansion ou à verrouillage des points et/ou des dispositifs d'ancrage sont réalisés et contrôlés</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none"> <li>Les écarts entre la qualité attendue des systèmes d'ancrage et les préconisations de pose des fixations par chevillage sont détectés, l'information est remontée</li> </ul>
	C4 - Mettre en place des amarrages dans les règles de l'art afin de sécuriser le poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>QCM – QROC</li> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'état de conservation des supports d'amarrage et des systèmes d'ancrage définis ou disponibles sont évalués</li> <li>Pour les systèmes d'ancrages dont la résistance de 10kN est estimée mais non contrôlable, le principe de redondance est appliqué.</li> <li>Des cordes et/ou ceinture de connexion autour des structures existantes définies sont réalisées et contrôlées</li> <li>Les cordes connectées aux points d'ancrages définis sont réalisées et contrôlées</li> <li>Le type, la capacité et le positionnement de chaque connecteur de l'équipement en place sont contrôlés</li> <li>Les conséquences d'une défaillance d'un élément du système d'ancrage et de ses fixations sont prises en compte dans la réalisation de l'amarrage.</li> </ul>
	C5 - Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur, depuis les points d'ancrage définis permettant l'accès et l'installation du poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les lignes de vie provisoires et/ou mains-courantes de cordes sont installées suivant les règles de l'art de la branche professionnelle.</li> <li>Les cordes et/ou les systèmes antichute sont installés et contrôlés pour accéder au poste de travail</li> </ul>
<b>Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur</b>	C6 – Appliquer les techniques de progression dans toutes les directions en tenant compte des contraintes propres à chaque site, des règles de l'art de la profession et des modes d'emploi des équipements mis en œuvre afin de sécuriser ses déplacements en hauteur et en suspension.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les appareils appropriés à la progression en suspension sont choisis et mis en œuvre</li> <li>La force choc résiduelle et le tirant d'air sont évalués en continu, les mesures correctives sont prises par anticipation pour corriger les conséquences induites.</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none"> <li>Les techniques référencées pour la progression en hauteur avec passages d'obstacles (déviation, fractionnement, protections de cordes, changements de cordes) sont maîtrisées en toutes circonstances</li> </ul>
	C7 - Progresser en appui sur une structure existante à l'aide des techniques d'escalade afin d'effectuer un accès ou d'évacuer un technicien en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>QCM – QROC</li> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La trajectoire de progression et le choix des points d'assurage sont pertinents</li> <li>L'accessibilité et/ou l'évacuation du technicien sont prises en compte dans toutes les phases de la progression</li> </ul>
	C8 - Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé afin de faire face à une situation d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>QCM – QROC</li> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des appareils et des techniques de substitution référencées sont mis en œuvre afin de faire face à une situation d'urgence.</li> <li>Le risque grave ou danger imminent justifiant l'évacuation sur une seule corde est évalué.</li> </ul>
<b>Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail.</b>	C9 - Mettre en œuvre les appareils (EPI et accessoires) dans la réalisation de la méthode de travail définie, de façon conforme à leur usage, afin de s'assurer de l'efficacité et de la sécurité de la tâche à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>QCM – QROC</li> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le positionnement au poste de travail est effectué à l'aide d'appareils appropriés</li> <li>Les appareils choisis sont adaptés à la tâche à réaliser.</li> </ul>
	C10 - Mettre en œuvre les appareils EPI, matériels de levage et accessoires appropriés pour manutentionner des charges en lien avec la tâche à réaliser.	<ul style="list-style-type: none"> <li>QCM – QROC</li> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les efforts sur les structures, les points d'ancrages et les dispositifs de levage choisis sont évalués.</li> <li>L'ensemble des appareils appropriés au déplacement d'une charge manutentionnable sont choisis.</li> <li>Les divers amarrages, outils et dispositifs nécessaires au déplacement d'une charge manutentionnable sont installés.</li> <li>Le dispositif de levage choisis est compatible en continu avec les efforts transmis.</li> <li>La superposition des postes de travail est gérée</li> <li>Les moyens ou méthodes d'acheminement choisis sont adaptés</li> </ul>
	C11 - Contrôler ses EPI de progression et de protection contre les	<ul style="list-style-type: none"> <li>QCM – QROC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La conformité des EPI et leurs</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	chutes de hauteur afin de s'assurer de leur fiabilité pour soi et pour ses co-équipiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• destinations sont vérifiées.</li> <li>• Les appareils défectueux sont identifiés, le diagnostic est argumenté et les mesures correctives suggérées.</li> <li>• La procédure de suivi EPI de l'entreprise est respectée et appliquée au sein de l'équipe.</li> </ul>
<b>Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser</b>	C12 - Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM – QROC</li> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équipement nécessaire à la réalisation d'une tâche de travail de façon ergonomique est imaginé et mis en oeuvre en s'adaptant in situ à la réalité de la situation</li> <li>• La stratégie d'équipement respecte l'ergonomie des déplacements et celle du poste de travail.</li> <li>• Les différents moyens d'accès et de progression sur cordes limitant les efforts ou postures pénibles sont installés</li> </ul>
	C13 - Aménager son poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM – QROC</li> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Chantier d'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les manutentions des charges sont anticipées et les postes de travail sont aménagés en prenant en compte les contraintes d'ergonomie induites.</li> <li>• Les postures et la gestuelle de travail sont adaptées aux travaux confiés.</li> </ul>

### BLOC 2 : ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>Veiller à l'application des mesures de prévention des risques sur le chantier</b>	C14 – Mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques au poste de travail afin de s'assurer de la sécurité dans la réalisation des tâches à effectuer, pour soi et pour ses co-équipiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM – QROC</li> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Entretien professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des consignes issues des documents spécifiques à la prévention des risques liés à l'environnement du chantier est pris en compte et compris.</li> <li>• Les risques importés, exportés et propres aux accès et aux</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>déplacements en hauteur sont identifiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les risques importés, exportés et propres à la réalisation de la tâche en hauteur sont identifiés.</li> </ul>
C15 - Intégrer les moyens et les mesures prescrites pour réaliser les opérations de travail, détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Entretien professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les règles de travail spécifiques de son entreprise sont respectées.</li> <li>Les écarts entre les mesures prescrites pour l'opération et la réalité au poste de travail sont identifiés.</li> <li>Les spécificités connues du site où a lieu l'intervention sont intégrées.</li> <li>Les mesures décrites dans le plan de prévention et les bonnes pratiques définies par la profession sont mises en application.</li> </ul>	
C16 - Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail afin d'éviter la dégradation des situations de travail ou de mettre en place des actions correctives immédiates et de les faire remonter à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> <li>QCM – QROC</li> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Entretien professionnel devant un jury paritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les principales sources de dégradation rapides liées à l'environnement de travail dans les travaux en hauteur (corrosion, frottements anormaux, contamination, pollution, etc.) sont prises en compte.</li> <li>La pertinence des mesures et des moyens de prévention des risques liés à la tâche à réaliser est contrôlée en permanence.</li> <li>En cas d'anomalie, des actions correctives immédiates ou différées sont engagées et la hiérarchie est informée. (Droit d'alerte, droit de retrait)</li> <li>L'analyse de la pertinence des actions correctives induites par la situation dégradée alimente le processus d'amélioration continue de l'entreprise.</li> </ul>	
C17 - Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide.	<ul style="list-style-type: none"> <li>QCM – QROC</li> <li>Carnet de Compétences</li> <li>Entretien professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnels les moins expérimentés sont conseillés en vue de l'opération d'évacuation.</li> <li>Les préconisations inhérentes au processus d'évacuation d'urgence décrites dans le Plan de Prévention sont prises en compte.</li> <li>Les dispositifs et/ou les moyens nécessaires à une évacuation du</li> </ul>	

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>poste de travail sont optimisés, préparés et vérifiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les améliorations ou compléments au plan d'évacuation d'urgence sont proposés à la hiérarchie.</li> </ul>
	<p>C18 - Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Entretien professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les préconisations inhérentes au processus de secours décrites dans les documents de prévention sont prises en compte.</li> <li>• Les dispositifs et/ou les moyens nécessaires à une évacuation du poste de travail sont installés, préparés et vérifiés.</li> <li>• Les améliorations ou compléments au plan de secours sont proposés à la hiérarchie.</li> </ul>
<p><b>Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier</b></p>	<p>C19 - Communiquer avec ses équipiers, sa hiérarchie, les co-traitants, afin de s'assurer de la bonne réalisation des travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM – QROC</li> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Entretien professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les informations nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches à réaliser sont transmises au sein de l'équipe.</li> <li>• La hiérarchie est informée à bon escient en juste à temps.</li> <li>• Les informations nécessaires au bon déroulement de la tâche sont recherchées auprès de la hiérarchie.</li> <li>• Les informations liées à l'exécution de la tâche sont transmises si nécessaire aux co-acteurs du chantier.</li> </ul>
	<p>C20 - Identifier et agir dans une situation imprévisible ou en voie de dégradation afin de protéger les travailleurs exposés et/ou supprimer les dangers immédiats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM – QROC</li> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Entretien professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la limite de ses prérogatives, les actions correctives immédiates pour garantir la sécurité des personnes et des biens sont mises en œuvre</li> <li>• Les différents moyens et recours pour protéger et/ou supprimer les dangers immédiats sont connus</li> <li>• Les moyens permettant l'arrêt d'urgence du travail sont connus</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### BLOC 3 : GESTION DES SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>Appliquer une méthode de secours complexe</b>	C21 – Définir la méthode de secours appropriée en prenant en compte l'ensemble des contraintes dans la situation d'urgence afin de conduire une intervention de secours en toute sécurité et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM – QROC</li> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Secours sur cordes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le protocole permettant d'alerter sa hiérarchie et/ou les services de secours spécialisés est connu.</li> <li>• Le bilan circonstanciel de l'incident ou de l'accident est réalisé (Urgence Relative - Urgence Absolue)</li> <li>• Le message d'alerte est adapté au contexte du chantier et/ou aux procédures spécifiques de secours</li> <li>• Les dangers persistants et l'état de conservation des moyens d'accès et de sauvetage sont évalués.</li> <li>• Les accès et les moyens matériels nécessaires pour aborder la victime sont décidés.</li> <li>• Le degré d'urgence de l'intervention en fonction du bilan vital et/ou lésionnel de la ou des victime(s) est estimé.</li> <li>• Les moyens techniques et humains nécessaires et disponibles sont définis et mis en œuvre</li> </ul>
	C22 - Effectuer des techniques de prise en charge complexes d'une victime sur cordes afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnet de Compétences</li> <li>• Secours sur cordes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le lieu de prise en charge de la victime garantissant sa sécurité et celle des intervenants est choisi</li> <li>• Quel que soit le dispositif d'assujettissement, la victime est soustraite de la suspension et accompagnée vers le bas ou vers le haut dans toutes les configurations de travail.</li> <li>• La victime est évacuée jusqu'à une zone d'attente sécurisée et accessible aux secours spécialisés.</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Chaque bloc de compétence est évalué suivant les types d'épreuves ci-dessous en fonction de la nature des compétences à vérifier.

### 1. **Carnet de Compétences pour chacun des 3 Blocs de Compétences**

Ce carnet est remis au salarié en réponse à sa candidature au CQP 2. Il permet d'identifier les compétences maîtrisées par le candidat en situation réelle de travail.

Les attestations de maîtrise de compétences consignées dans ce carnet font l'objet de signatures conjointes d'un Chef de chantier et d'un Conducteur de Travaux ou, à défaut de ce dernier, d'un représentant de l'entreprise.

### 2. **QCM et QROC (Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes) chacun des 3 Blocs de Compétences**

En complément des compétences observables sur les épreuves pratiques, il permet de vérifier les connaissances générales et techniques maîtrisées par le candidat.

### 3. **Entretien Professionnel avec les membres du jury paritaire**

L'épreuve Entretien Professionnel menée par les membres du jury permet de vérifier et de compléter, à l'aide d'un canevas préalablement établi, les compétences clefs du Bloc de compétences N°2 acquises par la formation et l'expérience professionnelle.

### 4. **Chantier d'Application concernant le Bloc de Compétences N°1**

Épreuve pratique permettant de certifier l'aptitude du candidat à équiper sur cordes des configurations complexes en toute sécurité jusqu'à un poste de travail et d'y réaliser des tâches diversifiées.

L'épreuve « Chantier d'Application » permet de certifier l'aptitude du candidat à :

- équiper et déséquiper sur cordes des situations complexes de travail en toute sécurité et en prenant en compte l'accessibilité permanente pour anticiper un secours ;
- aménager un poste de travail de façon ergonomique pour réaliser une tâche multiple ;
- prévoir le phasage des travaux à réaliser à poste ;
- hisser (ou descendre) et manutentionner en sécurité les matériaux et matériels nécessaires à la réalisation d'un travail en hauteur ;
- accompagner le cordiste CQP1 dans la réalisation des tâches subalternes de l'intervention.

### 5. **Mise en situation réelle d'évacuation et Secours concernant le Bloc de Compétences N°3**

Épreuve pratique permettant de certifier l'aptitude du candidat à porter assistance ou secours à un équipier en difficulté dans une configuration complexe de chantier (Évacuation indirecte) et à gérer l'évacuation du poste de travail en cas de risque imminent identifié ;



## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Objectif CQP / Légende				
Améliore la technique - Compétence transférable				<b>T</b>
Applique - Niveau acquis			<b>A</b>	
Applique pour partie - Technique perfectible - Réalise sous contrôle		<b>SC</b>		
Altère - Dégrade la Technique - Ne Sait Pas Faire	<b>D</b>			

COMPETENCES OU CAPACITES EVALUEES	COMPETENCES SECONDAIRES	COMPETENCES CLEFS			
-----------------------------------	-------------------------	-------------------	--	--	--

**Exemple :** Participer à l'installation des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.

C1. Contrôler les nœuds d'usages afin de valider la résistance des nœuds réalisés	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">                     Pour les compétences CLEFS, le niveau requis est indiqué en bleu                 </div>				D	S C	A	T
COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES	COMPÉTENCE S SECONDAIRE	COMPÉTENCE S CLEFS						
C2. Réaliser un technicien progressant en appui sur une structure existante à l'aide d'un appareil et de la technique	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">                     Pour les compétences SECONDAIRES, le niveau requis est indiqué en gris                 </div>				D	S C	A	T

## BC1 / MAITRISE DES TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

BC1.A1 / Installer et contrôler des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.

C1. Contrôler les nœuds d'usages afin de valider la résistance des nœuds réalisés in situ	D	S C	A	T
C2. Réaliser les nœuds à fonction spécifiques afin de sécuriser la manutention de charges ou de se substituer à un appareil	D	S C	A	T

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

C3. Réaliser des ancrages fixes suivant les modes opératoires définis afin de sécuriser le poste de travail	D	S C	<b>A</b>	<b>T</b>
C4. Mettre en place des amarrages dans les règles de l'art afin de sécuriser le poste de travail	D	S C	A	<b>T</b>
C5. Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur, depuis les points d'ancrage définis permettant l'accès et l'installation du poste de travail	D	S C	<b>A</b>	<b>T</b>

### BC1.A2 / Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur

C6. Appliquer les techniques de progression dans toutes les directions en tenant compte des contraintes propres à chaque site, des règles de l'art de la profession et des modes d'emploi des équipements mis en œuvre afin de sécuriser ses déplacements en hauteur et en suspension.	D	S C	<b>A</b>	<b>T</b>
C7. Progresser en appui sur une structure existante à l'aide des techniques d'escalade afin d'effectuer un accès ou d'évacuer un technicien en sécurité	D	<b>S</b> <b>C</b>	<b>A</b>	<b>T</b>
C8. Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé afin de faire face à une situation d'urgence	D	<b>S</b> <b>C</b>	<b>A</b>	<b>T</b>

### BC1.A3 / Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail

C9. Mettre en œuvre les appareils (EPI et accessoires) dans la réalisation de la méthode de travail définie, de façon conforme à leur usage, afin de s'assurer de l'efficacité et de la sécurité de la tâche à réaliser	D	<b>S</b> <b>C</b>	<b>A</b>	<b>T</b>
C10. Mettre en œuvre les appareils EPI, matériels de levage et accessoires appropriés pour manutentionner des charges en lien avec la tâche à réaliser.	D	S C	<b>A</b>	<b>T</b>
C11. Contrôler ses EPI de progression et de protection contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de leur fiabilité pour soi et pour ses co-équipiers	D	S C	<b>A</b>	<b>T</b>

### BC1.A4 / Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser

C12. Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures	D	S C	<b>A</b>	<b>T</b>
C13. Aménager son poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique	D	S C	<b>A</b>	<b>T</b>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### BC2 / ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

#### BC2.A1 / Veiller à l'application des mesures de prévention des risques sur le chantier

C14. Mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques au poste de travail afin de s'assurer de la sécurité dans la réalisation des tâches à effectuer, pour soi et pour ses co-équipiers	D	S C	A	T
C15. Intégrer les moyens et les mesures prescrites pour réaliser les opérations de travail, détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie	D	S C	A	T
C16. Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail afin d'éviter la dégradation des situations de travail ou de mettre en place des actions correctives immédiates et de les faire remonter à sa hiérarchie	D	S C	A	T
C17. Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide.	D	S C	A	T
C18. Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime	D	S C	A	T

#### BC2.A2 / Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier

C19. Communiquer avec ses équipiers, sa hiérarchie, les co-traitants, afin de s'assurer de la bonne réalisation des travaux	D	S C	A	T
C20. Identifier et agir dans une situation imprévisible ou en voie de dégradation afin de protéger les travailleurs exposés et/ou supprimer les dangers immédiats	D	S C	A	T

### BC3 / GESTION DES SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

#### BC3.A1 / Appliquer une méthode de secours complexe

C21. Définir la méthode de secours appropriée en prenant en compte l'ensemble des contraintes dans la situation d'urgence afin de conduire une intervention de secours en toute sécurité et efficacité	D	S C	A	T
--	---	--------	---	---

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

C22. Effectuer des techniques de prise en charge complexes d'une victime sur cordes afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours	D	S C	A	T
--	---	--------	---	---